

## LE CANADIEN NATIONAL

## LES PENSIONS DES EMPLOYÉS RETRAITÉS—L'AUGMENTATION PRÉCONISÉE PAR LA CHAMBRE

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Le CN lui a-t-il assuré que les pensions de ses employés retraités seront majorées comme la Chambre l'a recommandé?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je me suis déjà entretenu à ce sujet avec les autorités du CN afin de connaître leur réaction au rapport du comité permanent que la Chambre a adopté. Je puis dire qu'ils y ont bien réagi. J'ai demandé des précisions sur les intentions de la compagnie et je compte recevoir ces renseignements lundi ou mardi prochain.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, en plus de se renseigner, le ministre fait-il savoir au Canadien National qu'il serait des plus souhaitables qu'on règle bientôt cette question?

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question de différentes manières et à maintes occasions. Une fois de plus, je dirai naturellement que mon attitude, consacrée par les précédents, est la suivante: en un sens, ce n'est pas mon rôle d'exercer officiellement une influence sur la décision que doit prendre le Canadien National en l'occurrence. Le député admettra, j'espère, que je suis au moins aussi charitable et sensible aux besoins des retraités que lui, et je l'ai montré à ma façon.

**M. Lewis:** Êtes-vous assez bon avocat?

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, je crois que ma question pourrait être considérée comme supplémentaire. Le ministre fera-t-il le point sur ses entretiens avec une autre société de la Couronne, Air Canada, au sujet d'un ralentissement éventuel des mises à pied, particulièrement dans des régions comme Saint-Jean et Yarmouth?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je dirai au député que ce n'est guère une question supplémentaire. Je crois que le député de Winnipeg-Nord veut poser une question supplémentaire à sa première.

[Plus tard]

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre des Transports. Puisque le sujet des pensions revêt une importance capitale dans les négociations entre le CN et les syndicats des employés sédentaires, s'entretiendra-t-il avec le CN de la nécessité d'en arriver à une entente à cet égard afin d'écartier la possibilité d'une grève qui pourrait avoir de sérieuses répercussions sur toute l'économie du pays?

**L'hon. M. Jamieson:** Comme je l'ai dit tantôt, c'est là un des facteurs qui compliquent les négociations avec les gens qui touchent déjà une pension, parce qu'on peut désormais négocier sur certains aspects des revendica-

tions. Le député, j'en suis convaincu, serait l'un des premiers à convenir que je serais très mal avisé de m'immiscer dans les négociations et qu'il serait absolument inopportun pour nous de faire les négociations ici au Parlement. J'ai donc posé deux questions distinctes afin de m'occuper des personnes qui touchent déjà la pension, parce que c'est en quelque sorte une question distincte de celle qui doit donner lieu à des négociations collectives.

## LA SUPPRESSION DE CERTAINS SERVICES DANS LE NORD DE L'ONTARIO

**M. Gaélan-J. Serré (Nickel Belt):** Monsieur l'Orateur, ma question concerne les services du CN et s'adresse au ministre des Transports. A la suite des demandes pressantes présentées par les députés du Nord de l'Ontario afin que le comité des transports tienne des audiences publiques dans cette région pour entrevoir les conséquences de la décision du CN de supprimer, à compter du 31 janvier, les trains 7 et 8 reliant Ottawa et Winnipeg, le ministre peut-il dire si la Commission canadienne des transports est en mesure de tenir ces audiences ou d'obliger le CN à maintenir ces trains en service?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député ne pose pas une question supplémentaire, mais une question connexe, et il aura l'occasion de la poser de nouveau dans un moment.

[Plus tard]

**M. Serré:** Monsieur l'Orateur, puis-je reprendre ma question de tout à l'heure? Le ministre des Transports a-t-il du nouveau à nous annoncer au sujet du service-voyageurs dans le Nord de l'Ontario?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, on me dit que la Commission canadienne des transports a émis une ordonnance, ce matin, je crois—si elle n'a pas encore été émise, elle le sera aujourd'hui—pour obliger le CN d'inaugurer un service d'autorail entre Caprél et Nakina dans le Nord de l'Ontario. En vertu de cette ordonnance, le nouveau service d'autorail devra être inauguré en même temps que des changements seront apportés au service des trains 7 et 8, et ce sera d'ici quelques jours, je crois.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il assurer la Chambre que le Nord de l'Ontario bénéficiera, à la suite de la suppression de ces trains, d'un service beaucoup meilleur qu'à Terre-Neuve?

Des voix: Oh, oh!

\* \* \*

## LES TRANSPORTS AÉRIENS

## ON SUGGÈRE LE PORT DE LA CARTE D'IDENTITÉ POUR LES PASSAGERS

[Français]

**M. Roland Godin (Porineuf):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.